

Les étapes de la vie vers 1900 au pays des sources de la Loire

Coutumes et traditions liées aux rites de passage

1.- DE LA LAURENCIE (Jean), *Almanach Vivarois*, 1931.

2.- FOROT (Charles), *Le Feu sous la cendre*, Préface.

Le dépeuplement des campagnes – sensible dans le massif du Mézenc et dans le haut Vivarais à partir des années 1860 –, ainsi que les politiques de centralisation et d'unification linguistique initiées sous la troisième République ont touché toutes les régions françaises et ont accéléré un processus de perte d'identité et des coutumes. Témoins de ces disparitions, des sociétés savantes, des intellectuels et certains élus locaux se mobilisèrent pour collecter objets et traditions orales. Les premiers musées

Citons tout d'abord Arnold Van Gennep, qui étudia patiemment les traditions de plusieurs régions françaises, avant de collecter celles du Vivarais. Il avait comme interlocuteur privilégié Paul Besson – l'Ami du Gerbier, dans le fameux *Almanach du père Menfouté* –, originaire de Sainte-Eulalie et grand connaisseur des traditions de la montagne, de son histoire et de sa flore. Jean de la Laurencie fut son ami et complice dans l'interprétation des sites anciens et des traditions celtiques. Il aimait à dire que « *le folklore n'est pas seulement la poussière du passé mais une science vivante : celle de l'âme populaire dans toutes ses manifestations, originale, généreuse et puissante*⁽¹⁾ ». Charles Forot mérite également tout notre respect pour l'ensemble de son œuvre et pour la précision de ses propos ethnographiques. La préface de son ouvrage majeur, *Le feu sous la cendre*, est une invitation pleine de promesses : « *Retrouvez dans ces notes de folklore les sens du mystère, la poésie, le sentiment de la nature, la vie profonde de la paysannerie. Et aussi un certain esprit religieux, l'attente du Divin*⁽²⁾ ».

Notre ambition est ici de faire une synthèse sur les rites de passage dans la zone des sources de la Loire à partir de différents ouvrages et articles traitant partiellement du sujet et de l'enrichir par des témoignages de première main, inédits à ce jour.

Des familles nombreuses, socle de la société

Jusqu'au début du XX^e siècle, les familles comptaient souvent de six à dix enfants, parfois plus. Ce cadre était souvent élargi à d'autres membres de la famille, comme les grands-parents, voire un oncle ou une tante restés célibataires.



Famille en montagne,
un jour de fête

Laurent HAOND,
Nicolas JOURDAN

d'ethnologie voient le jour dès la fin du XIX^e siècle. Ce ne fut malheureusement pas le cas sur le plateau ardéchois, au pays des sources de la Loire. Certains hommes, sensibles à la disparition des particularismes locaux, ont pourtant patiemment interrogé les anciens sur les us et coutumes d'autrefois. On regrette aujourd'hui qu'ils n'aient pas publié intégralement le fruit de leurs recherches mais les articles et notes qu'ils ont légués permettent de faire une synthèse précise sur les rites de passage au XIX^e et au début du XX^e dans cette zone du Vivarais. Cet article est l'occasion de leur rendre hommage.



*Groupe de femmes dans un village aux toitures en genêt (Lac d'Issarlès), vers 1890
À noter les coiffes et le chapeau de Goudet*



Grand-mère de la montagne

Le fonctionnement quotidien de la ferme nécessitait de nombreux bras. Mais sur une exploitation de taille réduite, une famille nombreuse devenait un sérieux problème pour la subsistance quotidienne. À cela s'ajoutaient les risques liés aux mauvaises récoltes et aux menaces pesant sur le cheptel.

La cohabitation entre ancien et nouveau ménage était courante, même si les querelles de points de vue ne manquaient pas. Et progressivement, le fils prenait la direction de la ferme, tout en respectant ses anciens jusqu'à la fin de leur vie. Les grands-parents tenaient la place d'honneur dans toutes les fermes ayant leurs fauteuils – l'escabelle – au coin du feu et présidant les repas. Ne pouvant plus participer aux activités les plus pénibles, ils rendaient une foule de services, gardant le bétail près de la maison, ramassant du bois mort, veillant au feu dans la cheminée et surtout gardant les enfants, en leur racontant des histoires et leur transmettant la mémoire familiale.

Les femmes étaient le pilier de la maison. Elles cumulaient les fonctions de mère de famille, de ménagère et d'ouvrière aux champs et à la ferme. Leurs moments de répit étaient rares. Levées tôt, leur travail les accaparait jusqu'à des heures tardives. Dans les domaines importants, les valets ou servantes étaient considérés comme des membres de la famille.

La ferme portait souvent le nom du constructeur ou du propriétaire. Ainsi, on appartenait à une lignée implantée parfois depuis des siècles dans une propriété. Il en allait différemment pour la cohorte des fermiers qui passaient d'une exploitation à l'autre tout au long de leur vie.

La naissance

Après le mariage, il était naturel d'avoir rapidement des enfants, qui consolidaient la cellule familiale et participeraient aux travaux de l'exploitation. Mais parfois, ces enfants tardaient... Les femmes

Trois générations de femmes de la montagne



3. CHARRIE (Pierre), *Le folklore en Haut Vivarais*, Librairie Guénégaud, Paris, 1968, p. 11.

4.- Arrière-grand-mère de Laurent Haond.

5.- DURAND (Jean), *Les contes de la Burle*, La Joséphine de François-ducourrier qué atchétou lou drôle, 1982.

6.- CARLAT (Michel), *L'Ardèche*, Ed. Curandera, p. 181.

7.- Les anciens disaient que l'âme des enfants morts sans baptême se transformait en feux-follets.

n'hésitaient pas alors à se rendre en pèlerinage dans certains sanctuaires comme celui de La Louvesc ou à mettre en pratique des recettes censées favoriser la fertilité. Dans la région du Mézenc, les femmes allaient à Chaudeyrolles à la source du Lignon, pour en boire l'eau censée favoriser l'arrivée d'un enfant⁽³⁾.

Au moment de l'accouchement, le premier souci était d'éloigner les jeunes enfants. D'abord pour libérer la seule salle commune qui existait dans les chaumières et aussi, pour rester discret sur « ces choses-là ». Jusqu'à la fin des années 1950, les accouchements se faisaient à la maison. Nombreuses sont les mères qui ont accouché seules ou avec l'aide de leurs mères ou belles-mères. Parfois, quand la situation semblait délicate, on faisait appel aux accoucheuses. Ces sages-femmes locales, qui avaient acquis leur expérience sur le tas, acceptaient ce rôle avec dévouement. Léonie Combe⁽⁴⁾, de la ferme de Pra-Pouzol sur les hauteurs de Péreyres, avait aidé à accoucher des dizaines de femmes des Sagnes-et-Goudoulet. On venait parfois la chercher en pleine nuit, en hiver, dans le brouillard ou les congères. Pour aller porter assistance dans une ferme voisine, par temps de burle, on la faisait monter sur un traîneau tiré par un cheval. Une fois, elle prit froid et s'en suivit une pneumonie qui faillit lui coûter la vie. Si l'accouchement se présentait mal, elle demandait d'aller quérir le médecin le plus proche. Il fallait souvent attendre des heures avant que celui-ci n'arrive. Ces

accoucheuses n'étaient pas rétribuées mais recevaient parfois un dédommagement⁽⁵⁾.

À Usclades, pour faciliter l'accouchement, les femmes allaient chercher autrefois à l'église la « robe de la Sainte Vierge » et se la mettait autour du cou. D'autres faisaient brûler de la chandelle bénie, de la cire ou de l'encens qui était ensuite déposé dans un chauffe-pieds disposé sous la personne. L'encens était souvent remplacé par du serpolet ou de la verveine. D'autres encore buvaient une infusion de squelette ou de peau de serpent. Ainsi, « *La vie d'autrefois s'organisait autour d'un savant mélange de coutumes païennes et de croyances chrétiennes très profondes, omniprésentes dans la vie quotidienne*⁽⁶⁾ ».

Il n'était pas rare qu'un nouveau-né décédât dans l'année de sa naissance. L'enfant suivant reprenait souvent le même prénom. Cet enchaînement de maternité affaiblissait les femmes qui voyaient leurs forces décliner rapidement. Mais il était courant qu'une femme qui accouchait dans la nuit reprît le lendemain ses activités quotidiennes et préparât le repas ou même se rendît dans les champs ou dans les prés.

À la naissance, on emmaillottait solidement le nouveau-né avant de le déposer dans son berceau, *lou branlet*, confectionné par le père ou un voisin et au fond duquel était déposée une petite paillasse de coton, remplie de feuilles de *fayard*. Puis, parents et voisins rendaient visite à la maman et au bébé et apportaient un peu de sucre et de café.

Une famille en montagne, un jour de baptême. La grand-mère porte le chapeau de Goudet



Le baptême suivait de peu la naissance. Plus que l'enregistrement civil, souvent retardé sur ces hautes terres car les chemins étaient peu praticables en hiver, on s'obligeait à porter le nouveau-né dans les trois jours sur les fonts baptismaux⁽⁷⁾. Le parrain et la marraine étaient souvent choisis parmi les ascendants, à moins qu'il ne s'agisse d'un riche parent. Souvent, ils influaient sur le choix du prénom. Pour l'aîné, le grand-père paternel était souvent désigné. La marraine faisait un petit cadeau. À Usclades, la grand-mère portait l'enfant plié dans le châle de mariage de sa mère. À la sortie de l'église, après la messe, le parrain et la marraine offraient parfois quelques dragées aux enfants.

La cérémonie des *relevailles*, imposée par l'Église, resta vivace en montagne jusqu'au début du XX^e siècle. Tant que la mère n'avait pas été *relevée* et purifiée, elle ne pouvait pas participer à la vie publique. Ainsi, la nouvelle accouchée devait faire acte de pénitence pour son acte de chair pendant quarante jours et réserver sa première sortie à l'église. Elle était considérée en quelque sorte comme impure. À Usclades, les plus pauvres recevaient de leurs plus proches voisins de l'eau bénite. Cela suffisait pour être *relevée*. Les plus aisées se présentaient à la porte de l'église, un voile sur la tête, parfois avant une messe mais la plupart du temps seule. Le prêtre venait les chercher, leur donnait une chandelle allumée et les invitait à le suivre jusqu'à l'autel où il leur lisait à voix basse un passage de l'Évangile. Après quoi, il leur reprenait la chandelle et elles pouvaient alors prendre place parmi les fidèles.

La petite enfance était vécue sous la surveillance de la mère et de la sœur aînée. Les enfants étaient nourris au sein longtemps, nourriture complétée plus tard par du lait de vache. Pendant l'enfance, les carences alimentaires – ils ne mangeaient que de la soupe, du pain et des pommes de terre – et l'hygiène précaire engendraient des difficultés dans la croissance. Dès l'âge de sept à huit ans, les enfants rendaient service, avec des gestes simples mais qui inculquaient la valeur du travail.

Ils auraient bientôt une tâche bien définie : vacher, berger, valet, servante, et ce, à la maison ou loués pour la saison dans une autre ferme.

Lorsqu'ils rentraient à l'école, les jeunes garçons abandonnaient leur robe pour la culotte. On tondait leur chevelure bouclée car il fallait prévenir les poux. Cette scolarité, très courte, finirait pour les plus chanceux avec le certificat d'études. La séparation des sexes était de rigueur avec l'école des sœurs qui accueillait les filles et celle des frères, les garçons ou encore l'école publique quand elle existera. Il faut d'ailleurs noter ici une différence fondamentale : si les familles n'hésitaient que peu à confier à l'école laïque l'éducation de leurs fils, il n'en allait pas de même pour celle de leurs filles. La pureté de celles-ci ne pouvait être conservée que par l'Église ! Ainsi, à Sainte-Eulalie, le 4 juin 1922, le conseil municipal décida d'installer le bureau du facteur receveur dans « *l'immeuble servant d'école publique de filles, qu'en effet ce local est réellement inoccupé depuis plusieurs années, l'institutrice n'ayant pas eu et n'ayant pas à l'heure actuelle une seule élève* ».

Les enfants n'allaient à l'école qu'en hiver, quand il n'y avait pas trop de neige, après la récolte des pommes de terre. Dès le mois de mai, il fallait être disponible pour garder les bêtes, la médiocrité des



Jeunes filles avec leur petite sœur, au Béage

8.- Autrefois, le terme « berger » désignait aussi bien celui qui gardait les moutons que celui qui gardait les vaches.

9.- Il y avait aussi le jeu de *la tsabro* : jeu de quilles rustique ; on disposait des branches fourchues sur trois pieds, de 50 centimètres de haut et qui rappelaient les cornes des chèvres. En lançant des bouts de bois, les enfants essayaient de les renverser. Autre jeu, *les palets*, sorte de jeu de boules où celles-ci étaient remplacées par des petits morceaux de lauze. Il s'agissait de déplacer le témoin, *lou lai*, de l'un des adversaires jusqu'à une ligne qui indiquait que l'adversaire *avait bu*, c'est-à-dire perdu (jeux pratiqués à Sainte-Eulalie dans les années 1920).



Jeunes enfants avec leur troupeau de chèvres, dans les pâturages de Mazaboulet au Béage



Jeunes enfants à l'école des sœurs

revenus ne permettant pas de payer un valet ou un berger. Dès l'âge de huit ans, les garçons étaient loués comme petits bergers⁽⁸⁾, contre quelques gages. Tous les jours, ils devaient se lever très tôt, avant le soleil. Logés et nourris pendant six mois, ils revenaient chez eux à l'automne.



Jeunes bergers à Sainte-Eulalie, au pâturage de Volle, vers 1900 (Carte postale ancienne)

Outre les bergers, qui tenaient parfois ce rôle pendant toute leur jeunesse, les petits vachers aidaient à l'étable, raclaient le fumier. Les filles aidaient à traire et les garçons à faire téter les veaux. Fatigués, il n'était pas rare qu'ils s'endormissent en

gardant. Et alors, gare aux débordements du troupeau, qui allait manger les choux dans le champ du voisin...

Cette vie était rude et dure ; la loi du plus fort régnait dans les pâturages et les plus jeunes souffraient souvent de la maltraitance des plus âgés. S'il ne pleuvait pas et si le froid était supportable, ils se rassemblaient et inventaient des distractions. La source du Ranc du Midi, au pied des rochers du Lécous, aux Sagnes-et-Goudoulet était un point connu de ralliement. Ils y faisaient des cabanes, organisaient des jeux (taille de sifflet dans des pousses de sycomores) ou pêchaient des grenouilles et des truites à la main. Ils jouaient parfois à *Tchoto Muso* (colin-maillard), *o visto* (cache-cache), à *pié coupé* (cloche pied), *saouto moutou* (saute-moutons) ou encore à *lo dzo de coup* (genre de golf : chaque enfant, muni d'une branche courbée, poussait une balle pour la mettre dans un trou)⁽⁹⁾. Leur seul repas de la journée, avant la soupe du soir, était un bout de pain et un morceau de fromage. La faim était parfois si forte qu'ils se roulaient dans l'herbe pour la tromper. À un vacher qui se plaignait de n'avoir qu'un os à ronger, son patron répondit que la viande était meilleure autour de l'os. Quelques jours après, le maître voyant son troupeau parqué au milieu d'un pierrier s'en vint demander à ce dernier la raison de cela. Le vacher malicieux répondit que l'herbe était meilleure autour des pierres...

En rentrant à la ferme, il fallait encore s'occuper des animaux et notamment les attacher, tâche difficile pour des enfants. Le dimanche, les jeunes bergers se rendaient à la première messe, à sept heures, pour être rentrés tôt et garder les bêtes au pâturage.

Jeune bouvier au Béage



Jeune bergère dans les pâturages de Lachamp-Raphaël, vers 1900





Institutrice dans une petite école de la montagne, vers 1890

Dans leur jeune âge, les enfants ne parlaient que le patois. À partir des années 1900, ils apprenaient le français pendant les quelques mois où ils allaient à l'école ou auprès d'un précepteur, qui s'installait pour l'hiver dans une maison un peu plus aisée que les autres.

En deux ou trois hivers, ils apprenaient à lire et écrire, à compter et à comprendre le français. Quand ils n'étaient pas pensionnaires, il fallait parfois marcher dans une neige profonde une à deux heures avant d'arriver à l'école.

Bien qu'équipés de sabots cloutés, ils dérapaient dans la moindre pente et se mouillaient jusqu'aux os. Ils arrivaient à l'école complètement gelés, avec une petite gamelle qui conservait le repas de midi.

La jeunesse

En montagne, la communion solennelle marquait le passage dans le monde des adultes et du travail. Les écarts de richesse étaient visibles. La famille devait acheter un cierge pour la cérémonie. Certains étaient si lourds que le parrain devait le porter.

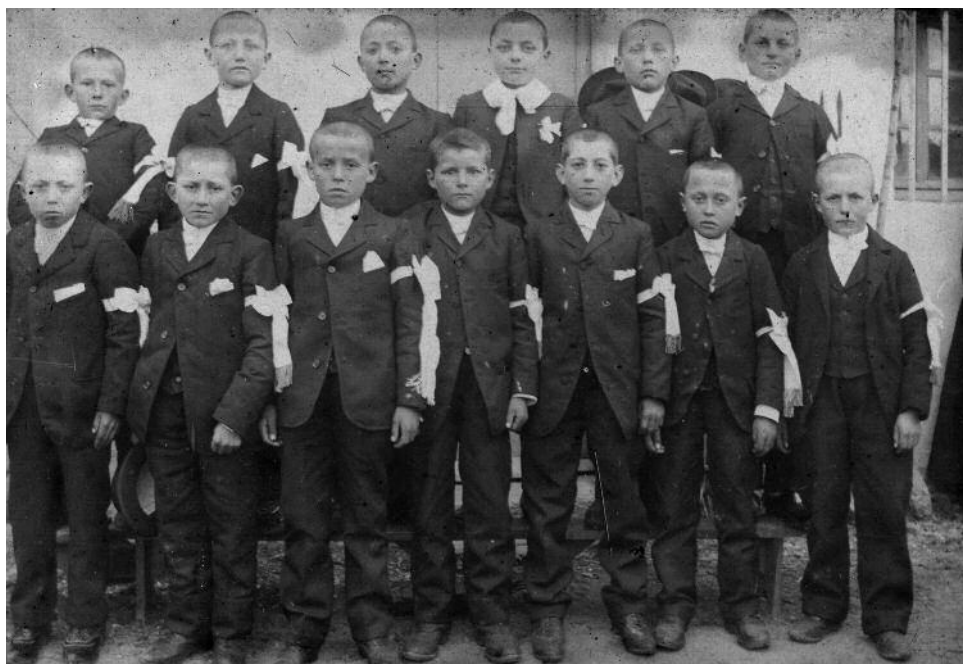
« Dans la vie courante, cette jeunesse ne formait pas un groupe mais obligatoirement deux, celui des filles qui quittaient peu la maison et celui des garçons. Les contacts étaient difficiles entre les deux groupes (...). Même si cette jeunesse connaissait peu de distractions, elle prenait une part très active aux fêtes votives auxquelles elle se rendait en bandes joyeuses (...). Le mariage précédait rarement le service militaire et les garçons attendaient d'être libérés avant de prendre femme⁽¹⁰⁾ ». Les fêtes de village ou vogues étaient l'occasion d'assouvir de vieilles rancunes entre villages. Ces rivalités, rares au XX^e siècle, étaient répandues autrefois. Celles entre les Sagnes-et-Goudoulet et Lachamp-Raphaël, mais aussi entre Usclades et Rieutord, sont restées célèbres. « Ces rivalités étaient exaltées par l'attribution de surnoms collectifs, moqueurs, désobligeants, sans doute inventés par la jeunesse⁽¹¹⁾ », en raison d'une habitude, d'une particularité ou d'un incident. Les Béageois portaient le surnom de *lous corlos* (les crapauds) ou de *lous*



Jeune garçon partant pour l'école

10.- CARLAT (Michel), *L'Ardèche*, Ed. Curandera, p. 184.

11.- CHARIE (Pierre), *op. cit.*, p. 55.



Jeunes communiant au Béage vers 1890



Gruppe de conscrits vers 1900

12.- On disait *Lous Moussurs de Santo Oulaïo se saquon din lou four per petossa lious brayos* : ces messieurs de Sainte-Eulalie se chauffent dans le four pour repriser leurs pantalons.

13.- Avant 1905.

14.- CARLAT (Michel), *L'Ardèche*, Encyclopédie Bonneton, p. 127.

Conscrits du Béage, vers 1890



escouots (les branches de genêts brûlés). Au Cros-de-Géorand, il existait quatre surnoms : *lous vioulonaïrés* (les violoneux), *lous bachassaïrés* (ceux qui mangeaient dans l'auge du cochon), *lous orontcho scouos* (les arracheurs de queue), *lous pastenaillos* (les carottes). Les habitants de Lachamp-Raphaël étaient surnommés *lous Chameous* alors que ceux de Rieutord étaient traités de *betcho merdo* par leurs voisins d'Usclades. À Sainte-Eulalie, on parlait des *Moussurs de Santo Oulaïo*⁽¹²⁾. À Usclades, les villageois étaient qualifiés de *lous fumous* (les fumeurs) car les jours de grand vent, la fumée sortant des cheminées

des chaumières était rabattue sur le village. Les gens de Rieutord parlaient d'eux également comme étant des *tchaoucho toumos* (les écraseurs de tomates).

En montagne, le service militaire était une coupure profonde dans la vie des conscrits. À l'époque du tirage au sort⁽¹³⁾, les jeunes recrues de l'année ou conscrits se rendaient en bandes au chef-lieu de canton pour participer à ce cérémonial qui allait décider des sept années de vie de cette jeunesse. L'ambiance était chaleureuse : bouquets, rubans, porte-drapeau et tambour en tête. On chantait, on dansait et l'on noyait dans le vin et la gaité l'appréhension d'un long départ et d'une longue séparation.

Chacun rêvait de sortir le bon numéro libérateur. Les plus humbles, qui avaient eu de la chance, le vendaient aux plus riches, qui n'avaient pas le goût du voyage ou de la vie militaire. À la fin du XIX^e siècle, à Sainte-Eulalie, un homme avait fait trois services militaires de suite pour subvenir aux besoins de sa famille. Autour de ce tirage au sort s'étaient formées une tradition et des coutumes. Un cycle de chansons et puis et surtout la visite des jeunes filles du village, avec lesquelles les jeunes conscrits festoyaient. Lorsqu'ensuite le service militaire est devenu obligatoire pour tous, cette tournée des conscrits s'est maintenue. Les chansons se sont un peu perdues mais la bonne humeur était toujours de mise. « *Être conscrit d'un même village crée des liens d'amitié quasi sacrés et la Classe se réunit chaque année autour d'un plantureux repas*⁽¹⁴⁾ ». Ces groupements de conscrits étaient également prétextes à des batailles entre recrues de villages traditionnellement ennemis.

Les fiançailles

Le goût des futurs époux pesait souvent peu dans le mariage qui restait avant tout un arrangement économique entre les familles, les sentiments venant ensuite ou pas du tout ! Le mariage était l'occasion d'arrondir une propriété ou d'arranger une affaire. Les fréquentations, rares, se limitaient aux fêtes de village, aux pèlerinages ou aux gros travaux des champs, fenaisons et moissons, pendant lesquelles bergères et

valets réussissaient parfois à s'échapper quelques instants. Quand le mariage n'était pas arrangé par les parents, le garçon faisait la cour à sa promise – *fermaillavo* – et ils *se fréquentaient*, aux yeux de tous. Les fiançailles officielles n'étaient jamais longues.

En montagne, le jeune homme faisait lui-même sa demande en mariage au père de la jeune fille et parfois prenait un intermédiaire, appelé le *bâtonnier* à Usclades, qui était le père du garçon ou un ami. À Sainte-Eulalie, on chargeait volontiers un ami de la famille, appelé alors le « *bastounier ou bâton blanc* ». La demande se disait « *bastouna lou mariadzé* » et cet ami était toujours invité à la noce. Cet intermédiaire, sur les Hauts Plateaux, se présentait comme « *un messenger de concorde, de paix et surtout d'alliance tenant en main un symbole en usage chez les Grecs et les Romains, à savoir la baguette écorcée qui lui assurait l'immunité diplomatique et militaire*⁽¹⁵⁾ ». Il était de règle, si la demande était rejetée, de ne pas marquer brutalement le refus. En général, « *si les parents de la jeune fille étaient favorables à l'union, ils offraient du vin, sinon ils laissaient partir le jeune homme et sa famille sans les avoir désaltérés*⁽¹⁶⁾ ».

Après l'accord entre les parents⁽¹⁷⁾, le fiancé offrait une bague à sa promise – pour les plus riches –, et on célébrait les fiançailles, rarement ponctuées par un repas en montagne sauf dans la région d'Issarlès⁽¹⁸⁾, où les fiancés mangeaient au bord du lac dans lequel ils jetaient en offrande une partie du repas afin d'assurer leur bonheur. Au sujet du mariage, on disait à Sainte-Eulalie : *Ceou que va déré lou serre, çai pas que vaï quéré* (celui qui va derrière le serre ne sait pas ce qu'il va chercher). Dans le même registre : *filha che mouna, vatcho que descen, tutta sa vida sen repen* (fille qui monte, vache qui descend, toute sa vie s'en repent). Il est vrai que les mariages étaient rares entre « rayols » et « pagels ».

Le mariage

Le mariage était autrefois l'occasion de réjouissances importantes. Suivant sa fortune, on invitait les proches parents ou



Jeunes mariés vers 1900

bien l'invitation pouvait être étendue aux cousins éloignés et amis. Du côté d'Usclades, les fiancés s'en allaient ensemble offrir des dragées. Pendant tout le temps des fiançailles, ils gardaient un paquet de dragées dans leur poche ou dans un sac pour pouvoir en offrir à tout le monde dans le pays.

L'Église déconseillait les mariages pendant le temps du Carême, de l'Avent et le mois de mai, mois de Marie, de la virginité et de l'abstinence, et refusait de les célébrer pendant la semaine sainte. Les mois traditionnels pour se marier étaient janvier, février, avril, octobre et novembre, quand il y avait peu de travail à l'extérieur. Aux Sagnes-et-Goudoulet, à Usclades et à Sainte-Eulalie, un arc de triomphe constitué de branches de sapin elles-mêmes décorées de roses en papier était parfois dressé à la porte de l'église par les plus aisés. Une table était apprêtée à côté de l'arc. Des gâteaux et des liqueurs étaient proposés à ceux qui arrivaient pour la noce. Les futurs époux faisaient ensuite une étrenne à ceux qui avaient composé l'arc de triomphe, avec laquelle ils organiseraient un dîner.

Pour le déplacement jusqu'à l'église, les fiancées d'Usclades étaient au XIX^e siècle tous deux en tête du cortège. Plus tard, est arrivée la mode selon laquelle le père donnait le bras à sa fille pour la conduire à l'église, suivis du fiancé,

15.- VAN GENNEP (Arnold), Note sur les intermédiaires de mariage dans l'Ardèche, *Almanach Vivarois*, 1934, p. 16.

16.- CHARRIE (Pierre), *op. cit.*, p. 49.

17.- Un contrat était souvent passé devant notaire, dans lequel était stipulée la dot de la fiancée.

18.- CHARRIE (Pierre), *op. cit.*, p. 41.

donnant le bras à la demoiselle d'honneur. En route pour l'église, le cortège était parfois arrêté par des *barrières* : cette coutume consistait pour le futur marié à offrir à boire à ses amis pour leur avoir ravi une fille. Même chose quand les mariés partaient s'installer dans un autre village. Des fagots de genêt et de bois enrubannés étaient alors placés en travers du chemin ou de la route, en signe de protestation. On y mettait le feu lorsque la noce passait.

Dans les familles riches de la montagne, on organisait des noces à cheval, les femmes en croupe. Cela ne manquait pas d'allure. À Sainte-Eulalie, les anciens parlaient de trente à quarante couples montés sur autant de chevaux – le cavalier devant, la cavalière en croupe derrière – sillonnant les chemins pour se rendre à l'église puis pour en revenir, après avoir bu l'apéritif à l'auberge du village.

Vers 1850, à Usclades, pendant la cérémonie à l'église, une amie de la mariée allait lui poser sur la tête une couronne blanche à laquelle était attaché un ruban qui lui pendait dans le dos. Elle mettait aussi un bouquet de fleurs blanches à la boutonnière du mari. Lorsqu'ils étaient mariés, elle les leur enlevait pour les déposer sur l'autel de la Sainte Vierge, avec un don en argent que le marié devait effectuer.

Une noce vers 1900 au Lac d'Issarlès, devant l'hôtel des Voyageurs (Carte postale ancienne)



Voici comment un grand connaisseur du folklore local parlait en 1929 des noces dans les familles possédant les grands domaines de Sainte-Eulalie : « *Où sont les noces et les cortèges de jadis ? On parle encore de tel aîné. On y comptait quarante chevaux. On vient de me parler d'une noce où il y avait soixante-trois chevaux. Voici l'ordonnance de la noce : on se réunissait chez les parents de la jeune fille. Après un petit déjeuner, on organisait le défilé et on se rendait à l'église. En tête, montant un cheval chacun, marchaient les deux novis. Immédiatement après venaient les garçons d'honneur, appelés les pouloliès, portant en croupe les demoiselles d'honneur. Ils avaient tous un poulet, quelquefois plusieurs, attachés par les pattes à l'arceau de leur selle. Puis, chaque cavalier, ayant en croupe sa cavalière, venait après. Les parents, par rang de parenté et d'âge, enfin les amis. Quand tout le monde était en selle, une salve de coups de pistolet donnait le signal du défilé qui se faisait au petit trot, en chantant des refrains joyeux.*

Au village, on remisait les chevaux et on allait à l'église. Le premier garçon d'honneur donnait le bras à la novia et le novi suivait avec la première demoiselle d'honneur jusqu'aux places réservées aux futurs époux. Après la cérémonie avaient lieu les embrassades et les compliments à la sacristie. Les novis se donnant le bras ouvraient la marche suivis de près par les garçons et demoiselles d'honneur puis le reste de la noce. Des dragées étaient lancées aux enfants, devant l'église. Des coups de pistolet devant l'église et devant l'auberge où on buvait un coup. On annonçait aux villageois que le oui était dit. Bientôt on partait pour la maison du novi qui emmenait sa jeune épouse assise en croupe et marchait en tête du cortège suivis par les gens de la noce dans le même ordre qu'à l'arrivée. En route, on chantait et la poudre parlait aussi annonçant de loin la venue de la nouvelle maîtresse de maison. Les selles et riches robes de soie comme on en voit plus, les dentelles magnifiques, les beaux rubans, les dorures quelquefois très anciennes et très belles, les colliers à dix ou douze tours avec fermoirs très bien ouvragés ornés de pierres précieuses brillaient de toutes parts, chaque dame ayant mis ce qu'elle avait de plus beau. On remarquait aussi les devantières, sorte de jupe très longue,



Une grande noce en Montagne vers 1890

très large et flottante, fendue par devant et par derrière et qui se portait lorsque l'on montait à cheval. Elles étaient en belle étoffe de couleurs variées, festonnées, brodées de toute sorte de dessins et de fioritures en broderie, souvent fort jolies. Chez le novi, la noce durait jusqu'à ce que le sommeil et la fatigue viennent imposer le silence aux plus intrépides. Les anciens ne connaissaient pas les voyages de noce. Dans les premiers mois du mariage, les novis visitaient leurs parents ».

À la sortie de l'église, les mariés embrassaient respectivement tous les invités mais ne s'embrassaient jamais tous les deux car cela leur porterait malheur, disait-on. Jusqu'en 1880 environ, à Usclades, les parents et amis des mariés tiraient de nombreux coups de pistolet, surtout si les époux étaient aimés, aisés et pas avarés.

Quelques jours avant le mariage, les fiancés se rendaient au Puy, à Pradelles ou au Monastier où le fiancé achetait les costumes et les bijoux de noce. Cela s'appelait « aller aux novious ».

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on se mariait à Usclades en costume du pays. Françoise Sahuc, institutrice née à Usclades en 1860 et tante de Régis Sahuc, l'écrivain de la colline de Teste Partide, décrivait dans les années 1920 avec une foule de détails les toilettes des mariées d'autrefois, appartenant aux familles les plus aisées et dont elle avait observé avec attention les mariages. Vers 1850, « dans

les grands domaines, le "noviou", acheté à Pradelles ou au Puy se composait alors d'une robe très longue et ample, avec le haut surchargé de dentelles, de broderie ou de perles. Le bas de la jupe comportait une barde de velours de dix à vingt centimètres de hauteur. Un peu plus tard, il était formé de deux pièces, la jupe et le corsage, qui



Femme avec châle et chapeau de Goudet

retombait un peu sur la jupe. Il était toujours de couleur sombre, noir le plus souvent, ou gris foncé. La couleur café était également très appréciée. Selon la richesse des époux, cette robe était en soie, en taffetas à nervures doubles ou en drap très fin. L'élément le plus important était le grand châle qui recouvrait presque entièrement la robe. C'était un grand carré de lainage très fin, multicolore mais dont les couleurs étaient toujours douces. On le pliait en diagonale car il s'agissait d'un châle en pointe qui, une fois sur la mariée, lui arrivait à peu près au genou. On faisait un pli sur l'épaule, pli qui était retenu par une jolie épingle, quelquefois à tête d'or et les deux extrémités du châle pendaient librement sur le devant. La coiffure était soignée et élégante. Deux coiffes⁽¹⁹⁾ se portaient indifféremment : soit un ample bonnet de dentelle blanche ou de tulle blanc brodé qui se resserrait derrière le cou, avec un bord très légèrement gaufré et entouré plusieurs fois par un ruban étroit de couleur claire, en soie ou en satin. Soit la coiffe était composée du même bonnet que précédemment mais posé un peu plus en arrière et sur lequel on fixait le ruban papillon. Ce papillon était un ruban assez large, en soie ou en satin de couleurs très claires et éclatantes (rouge, jaune, vert, violet) sur lesquels il y avait parfois des dessins et des fleurs. Ce ruban entourait le bonnet ; le milieu, resserré, était fixé sur le devant par une épingle en or et d'autres broches analogues le fixaient autour du bonnet. Selon les personnes, les bouts flottaient ou étaient attachés. Il y avait un art spécial pour se coiffer à cette époque. Les femmes du Béage avaient la réputation de le posséder au plus haut point. Elles avaient une façon de poser leur coiffure un peu en arrière et de lui donner une allure dégagée et cavalière. Vers 1850, les élégantes de la montagne mettaient au-dessus de leur coiffure, tout au sommet de leur crâne, un petit chapeau noir, tout rond. Il était décoré et recouvert de "chenilles" noires, de nœuds, d'aigrettes et parfois, sur le côté, retombait une touffe de "chenilles". Enfin, elles portaient aux mains des mitaines blanches ou de couleurs, avec des dessins et décorations. Souvent, pour la première fois, les femmes portaient des souliers le jour de leur noce. Ils n'avaient rien d'élégant mais étaient solides puisqu'elles les conservaient toute leur vie. Quelquefois, elles



*Femme de la montagne, un jour de mariage.
Elle porte les bijoux offerts par son mari*

portaient seulement une paire de galoches vernies venant du Puy et de forme bien caractéristique. La plupart du temps, les femmes se mariaient en sabots, fins et décorés de dessins, de couleur claire ou même vernis ».

Les bijoux avaient une place considérable dans les familles aisées ; les femmes du Béage et du côté du Mézenc étaient réputées pour le grand nombre de bijoux qu'elles portaient le jour de leur mariage. Le devant de leur corsage était entièrement caché par leurs ors. Il y avait le « tour d'or » qui faisait juste le tour du cou, assez large, quelquefois composé de quatre ou cinq chaînes très fines, retenues par une grande plaque que les coquettes laissaient derrière le cou. La « rivière », qui était plus longue, très épaisse, avec un médaillon massif où étaient incrustées des perles et d'où se détachaient de petits pendillons. Le sautoir était plus fin mais très long, s'enroulait deux ou trois fois autour du cou et pendait encore au-dessus du corsage. On y accrochait souvent une petite montre en or qui faisait la plus grande fierté de la mariée. Les boucles d'oreille étaient très grandes et lourdes. Anciennement, elles étaient longues et arrivaient jusqu'à l'épaule de la mariée. Vers 1880, ces boucles avaient la forme d'un grand demi-cercle ou d'un croissant, sur lesquels étaient montées de petites boules. Il y avait encore cinq ou six broches en or à disposer autour de la coiffe. Chacune était en or massif et souvent formée d'une étoile à six branches, avec des perles au milieu. Enfin, la mariée portait de nombreuses bagues et souvent plusieurs au même doigt. Tous ces bijoux étaient de très grande valeur, en or massif, en or vert ou rouge. On jugeait

19.- Les plus pauvres vendaient leurs cheveux lors des foires et la coiffe servait alors à cacher leur crâne dégarni.

*Jeune mariée
arborant tous ses ors*



de la richesse et de la valeur de la noce d'après les bijoux. Aussi, le fiancé mettait-il tout son argent et tout son orgueil à « harnacher » sa future épouse.

Après la messe, les invités se rendaient chez les parents de la mariée ou parfois à l'auberge où, pendant de longues heures, se déroulait le repas de noce. Il s'y consommait de la viande, mets inhabituel, surtout dans les petites fermes. Ces repas rassemblaient la parenté éloignée, les amis, les voisins. Les nombreux plats se succédaient, on faisait rôtir les volailles, on mangeait la daube sur de longues tables où les draps de lit remplaçaient les nappes. Le vin coulait à flots, on se servait directement au tonneau. Au cours du repas, l'enlèvement de la jarretière de la mariée se pratiquait souvent. À Saint-Cirgues-en-Montagne, elle était enlevée mais non distribuée. À Sainte-Eulalie, en plus de la jarretière, on partageait le voile de la mariée. Vers la fin du repas, jusque vers 1910, pour sceller l'union, le garçon d'honneur cassait parfois une assiette.

Les jeunes époux s'esquivaient de la salle un peu avant la fin du repas. Ils passaient leur nuit de noces non pas chez les parents du garçon ou de la fille mais dans la maison d'une famille amie qui avait préparé une chambre spéciale dans ce but. En général, un des invités savait où ils se retiraient ; toute la noce allait alors leur porter « la salade ». À Usclades, il s'agissait d'une salade de pommes de terre, de carottes et autres légumes, fortement assaisonnée avec du poivre, de la moutarde, de l'ail, du piment, du vinaigre. Au-delà de cette farce, cette coutume rappelait que dans toute union se côtoieraient le meilleur et le pire. Et les mariés étaient obligés d'y goûter. Après quoi, la noce se retirait.

Le dimanche suivant la noce, on faisait ce qu'on nommait « la Poule » ou « le Retour de noce ». Il s'agissait d'un repas offert à l'auberge par des frères de chacun des époux, des cousins ou même des amis. On les nommait « les poulaillers ». Tous les invités de la noce y participaient et la noce recommençait alors. En effet, le jour des noces, au matin, les parents de la mariée avaient donné une paire de poules aux deux garçons d'honneur. Ils les avaient ornées de rubans et les avaient

portées jusqu'à l'église au bout d'un bâton, si la noce se faisait à pied ou au harnais des chevaux pendant le parcours du cortège de noce de la maison à l'église. Ces poules avaient ensuite été mises en réserve pour être mangées à ce nouveau repas qui était souvent aussi abondant et copieux que le repas de noce.

À Sainte-Eulalie, chaque mariée devait porter le jour de la noce quelque chose de neuf et un vêtement ou bijou ancien. Elle devait aussi, quand elle changeait de maison, apporter un élément vivant de sa vie précédente, souvent un ou plusieurs petits arbres, qui étaient plantés près de la nouvelle maison. Toujours à Sainte-Eulalie, le mari qui allait vivre dans la famille de sa femme était appelé *lou filhat*, le gendre.

La mort

Jusqu'au début du XX^e siècle, le maximum de la mortalité était atteint sur les Hauts Plateaux en hiver et au début du printemps. Les conditions climatiques de la Montagne expliquent en partie cette constatation qui était également due pour les plus pauvres aux difficultés de jointure alimentaire hiver-printemps, toujours délicate et qui favorisait le développement de maladie sur des corps affaiblis⁽²⁰⁾.

En montagne, on craignait la mort ; on la sentait arriver, on la devinait. Certains présages étaient notés et colportés : un chien qui hurle à la mort, la chouette qui hulule devant la maison, un corbeau qui tourne plus de trois fois autour de la chaumière, une poule qui chante comme un coq. À Lachamp-Raphaël, si les poules pleuraient, on disait qu'un deuil s'annonçait dans la famille. On racontait aussi que s'il pleuvait sur un cercueil, il y aurait bientôt un autre enterrement.

Quand un malade était à l'article de la mort, on appelait d'abord le prêtre du village et parfois, le notaire pour qu'un testament puisse être dressé. Il souhaitait partir après avoir réglé ses affaires spirituelles et matérielles. Dès que la mort était passée, on arrêtaient les horloges, le berger ôtait les clochettes du cou des vaches et on mettait un crêpe sur les ruchers⁽²¹⁾. À Usclades, le jour du décès,

20.- Au XIX^e siècle, le propriétaire d'un grand domaine de Sainte-Eulalie traversait à cheval la zone des grands sucs, entre le Montfol et le Sépoux. Il constata que la cheminée d'une petite chaumière ne fumait pas. Alerté par ce signe atypique, il s'arrête et entre dans la maison. Toute la famille était couchée et se laissait mourir car depuis plusieurs jours elle n'avait plus rien à manger. L'homme en question rentra chez lui et fit porter par un valet des victuailles à cette famille en danger. Il dut rester sur place plusieurs heures pour constater que chacun s'était effectivement nourri.

21.- On considérait que l'essaim faisait partie de la famille. À ce titre, il devait porter le deuil, sinon les abeilles risquaient de mourir. Une lointaine croyance relatait que les abeilles avaient une âme.

22.- BESSON (Paul), (L'ami du Gerbier des Joncs), *Morts et funérailles en Montagne*, Armagna du Père Menfouté, Tome 11, p. 11.

23.- Il existe une draye qui porte ce nom, dans la pente prononcée qui reliait les hameaux ruinés de Chaumiène et de Vauclare, pour les défunts qui étaient enterrés au cimetière du Roux, en Haute vallée de la Fonteauière. Même chose pour le chemin de Burzet au Puy qui, dans son tronçon entre la Loire et le domaine de Césarier à Sainte-Eulalie, portait le même nom.

on ne menait pas les bêtes au pâturage. C'était le deuil du troupeau. Comme autre symbole, on accrochait à la poutre maîtresse de l'étable – *la charreyre* – un signe de deuil, en général un morceau de ruban noir.

Un petit conseil de famille était improvisé dans les larmes, autour du mort, en vue de prendre toutes les dispositions relatives aux funérailles. Les voisins offraient leurs services pour les travaux quotidiens et urgents de la ferme. Il fallait préparer la cérémonie et avertir la parenté en faisant parfois de longues courses dans la montagne. Le curé était prévenu, tout comme le menuisier pour le cercueil et le fossoyeur pour le cimetière.

bénite et un vase plein d'eau bénite où trempait une brindille de genêt avec laquelle les visiteurs faisaient le signe de la croix sur le cadavre.

La veillée mortuaire s'organisait. Les femmes qui veillaient étaient des intimes, des religieuses et souvent des professionnelles. À Sainte-Eulalie⁽²²⁾, on les appelait *lous orozaires*. Jusqu'aux années 1850, hommes et femmes, sauf les pénitents, étaient roulés et cousus dans un linceul par leurs soins. À cette époque, *lous orozaires* étaient de pauvres hommes ou femmes qui, pour ce service, emportaient l'habit du défunt. Les pénitents, eux, étaient ensevelis revêtus de leur costume de cérémonie.

Pour les plus pauvres, le cercueil – la *caïssa* – était très simple, en planches de sapin. Les bières en noyer étaient parfois teintées au noir de fumée. Ornées d'un Christ et des initiales du défunt en clous dorés, elles étaient aussi décorées de larmes et d'étoiles pour les plus aisés. Pour les enfants et les jeunes filles, le cercueil était tapissé de papier blanc, parfois émaillé de bleu.

Les porteurs étaient des voisins, des amis. Les fermiers se faisaient un honneur de porter la dépouille de leur propriétaire à sa dernière demeure. On suspendait la bière sur un brancard fait de branches de hêtre, que deux ou quatre hommes portaient sur leurs épaules. Quand le chemin était long, tortueux ou glissant, les hommes se relayaient. Les anciens gardent encore en mémoire certains « chemins des morts⁽²³⁾ », bordés de croix, au pied desquelles le cortège faisait une halte pour se reposer et pour réciter une prière. À partir des années 1910, on a commencé à utiliser un char-à-banc pour porter les morts depuis la maison jusqu'au village. Mais souvent les chemins étaient peu praticables et il fallait reprendre le transport à bras.

Quand la mort frappait en plein hiver, dans une période de gel rigoureux ou de burle, il était difficile de transporter le cercueil depuis les fermes isolées jusqu'au village. Et même si on y arrivait, au moyen d'un traîneau, la terre était trop gelée pour creuser la fosse. Aujourd'hui, un caveau est prédisposé au cimetière pour accueillir le cercueil, en attendant des jours meilleurs et procéder à l'ensevelissement.



Enterrement d'un jeune enfant vers 1890 à Borne

Dès qu'il avait connaissance du décès, le *clocherson* allait sonner le glas, à quelque heure du jour qu'on se trouvât. Ce glas était lent et triste, comme il convient. Il y avait le glas pour les enfants et celui pour les autres. On reconnaissait au nombre de tintements s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Il y avait un tintement supplémentaire pour les membres d'une confrérie de pénitents.

On n'attendait pas que le mort fût froid pour l'habiller. Le défunt était revêtu de ses meilleurs habits, par des parents, amis ou voisins. Il était étendu sur un lit, un crucifix et un chapelet entre les mains. À côté du lit étaient disposés une chandelle

Mais autrefois, il arrivait que l'on dût placer le cercueil dans le fenil de la ferme, en attendant le dégel !

Les obsèques se déroulaient le matin. Le cortège funèbre, après les diverses haltes, s'arrêtait pour attendre la levée du corps en un lieu convenu, différent selon les fermes d'où il venait. C'était en général à côté d'une croix. C'est aussi en ce lieu que les assistants, venus des alentours, se rassemblaient autour du corps pour se joindre au cortège. À Lachamp-Raphaël, il était de tradition que « *de la levée du corps au cimetière, quatre hommes portent un drap noir pour un défunt, quatre femmes pour une défunte et quatre enfants pour un enfant*⁽²⁴⁾ ». Après l'absoute, le convoi s'ébranlait en direction de l'église. La messe des morts était longue. « *Au moment du Dies irae, les participants s'agenouillaient le long de la table de communion pour baiser le crucifix. Ils déposaient leur obole dans un plateau tenu par un enfant de chœur*⁽²⁵⁾ ». Souvent, cette quête était destinée aux indigents de la paroisse.

Jusqu'aux années 1880, à Usclades, les familles payaient le curé en nature pour les enterrements. La plus proche parenté du défunt, celle qui allait la première à l'offrande, remettait une miche de pain et une bouteille de plusieurs litres de vin aux enfants de chœur qui servaient la messe ou les laissaient sur les marches de l'autel.

L'époux ou l'épouse ne se rendait pas à l'enterrement de son conjoint. Les amis intimes restaient près du veuf ou de la veuve dans la maison du défunt. « *On allait au cimetière en procession : les enfants, les femmes et les jeunes filles, les hommes, la confrérie à laquelle appartenait le défunt, le drap, l'officiant et le clergé, le corps et les parents. Le curé ayant béni la tombe et dit les dernières prières, tout le monde se retirait, les parents en dernier* ». L'enterrement à visage découvert était encore pratiqué à Usclades et au Béage jusque vers 1850, le couvercle du cercueil n'étant cloué qu'au-dessus de la fosse, au cimetière. Régis Sahuc relatait qu'à Usclades, par crainte des revenants et de la Trêve, on veillait à ce que les morts soient descendus dans la fosse de la même façon qu'ils étaient sortis de leur ferme, c'est-à-dire les pieds en avant. Ainsi, leur esprit ne pouvait pas retrouver le chemin de leur domicile... Jadis et jusqu'aux années 1880, l'habitude était de manifester sa peine

bruyamment. Pendant la messe, les femmes n'hésitaient pas à pousser des cris et à interpeller le mort. « *À Lachamp-Raphaël, pendant l'office et surtout à la descente du corps dans la fosse, des pleureuses se lamentaient en poussant de forts gémissements et en pleurant abondamment*⁽²⁶⁾ ».

Après la cérémonie, il y avait un repas d'enterrement, dans la maison mortuaire. Les parents et amis venaient parfois de loin et il fallait bien les nourrir avant qu'ils reprennent la route du retour. Souvent, après les larmes, la vie reprenait son cours, le repas, qui restait simple, finissait par être gai aussi parce que la famille éloignée ne s'était pas rassemblée depuis longtemps. On offrait toujours à manger aux porteurs, qui restaient parfois au village, dans une auberge.

Il y avait des offices pour « le bout de mois », « la quarantaine » et « le bout de l'an ». Souvent, on offrait un repas au prêtre après ces cérémonies. Il y avait le grand et le petit deuil. Les deuils étaient de trois ans pour père et mère, deux ans pour frère et sœur, six mois pour oncle et tante. Pour les femmes et les filles, le grand deuil consistait dans le port d'un vêtement tout noir et d'une coiffe à large crêpe. Après deux ans, c'était un deuil atténué, qui disparaissait progressivement. Les hommes et jeunes gens portaient un tour de ruban de crêpe au chapeau.

Les testaments rédigés par les notaires d'autrefois sont remplis de clauses évoquant ces coutumes. En plus de ces offices, les anciens faisaient des legs pour l'église de leur paroisse (entretien, rénovation) mais aussi pour celles des villages voisins, pour les chapelles dédiées à des Saints ou à la Vierge (pour leur entretien et pour l'huile des luminaires), pour les pauvres (distribution annuelle de pain)...

La plupart des traditions et coutumes liées aux rites de passage et au destin de chacun ont disparu depuis longtemps au pays des sources de la Loire. Nos anciens se souviennent de la plupart d'entre elles mais il nous semblait utile, d'un point de vue ethnologique, de figer dans une synthèse ces anecdotes liées à la vie quotidienne. Elles se conjugaient avec les fêtes populaires, calendaires et religieuses qui rythmaient la vie et permettaient les rencontres et les échanges, dans une existence faite de labeur et souvent d'isolement.

24.- CHARRIE (Pierre), *op. cit.* p. 63.

25.- CARLAT (Michel), *L'Ardèche*, Ed. Curandera, p. 189.

26.- CHARRIE (Pierre), *op. cit.* p. 64.